PREAVIS DE GREVE

La Cfdt France Télévisions appelle tous les salariés de l'entreprise à se mobiliser mardi 1er décembre 2026, dans le cadre du mouvement national intersyndical rassemblant les salariés des secteurs publics et privés.

À France Télévisions, nos acquis sociaux, inscrits dans l'accord collectif d'entreprise, sont mis en cause du fait de la dénonciation de cet accord par notre Direction. **La Cfdt exige que ces acquis soient préservés et refuse une négociation à la baisse des dispositions d'un nouvel accord.**

Nous demandons que les délais de négociation soient prorogés jusqu'à la signature d'un texte qui satisferait les parties, direction et organisations syndicales représentatives.

Nous refusons également la mise à mort programmée de notre outil de production interne, La Fabrique, et **exigeons que la Direction nous communique les plans de charge 2027, notamment de l'activité fiction.** Nous demandons que la pérennité de tous les sites et activités (Lille et Lomme, Nancy, Strasbourg, Rennes, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Vendargues, Toulouse, Lyon) soit garantie.

La Cfdt a, avec la CGT, engagé une saisine, un processus de discussion entre OS et Direction en situation pré conflictuelle, sur La Fabrique : jamais, la Direction n'a répondu à nos questions et à nos revendications. **La Cfdt considère donc que cette saisine a échoué, le rapport de force devenant le seul moyen de se faire entendre.**

La Cfdt exige que les différents périmètres de l'entreprise disposent enfin des moyens pour assurer leurs missions. En Outremer comme en Région, les économies exigées ne permettent plus aux équipes de fabriquer des programmes et des journaux de proximité. Au siège, même des éléments relevant de l'info » sont externalisés.

Nous exigeons la préservation de nos emplois et la fin de la centralisation administrative et éditoriale, mouvement qui s'est accentué ces dernières années ; **la fin des restructurations, mutualisations et réorganisations permanentes dans tous nos périmètres**, la direction confondant adaptation nécessaire et instabilité délétère.

La Cfdt exige un engagement pour une revalorisation salariale pour tous, par une mesure générale, proposée par la Direction lors des prochaine NAO. Cette mesure générale doit permettre a minima de compenser l'inflation 2026, estimée à 2,1% par le ministère des Finances. Depuis plus de 10 ans, seuls les automatismes et mesures individuelles ont permis les évolutions salariales à FTV.

La Cfdt France Télévisions appelle donc tous les salariés de l'entreprise à cesser le travail,
le mardi 1er décembre 2026, pour 24H, de 00H00 à 23H59.

Paris, le 23 novembre 2026

Pour la Cfdt FTV

Bruno Espalieu, Délégué syndical Central

Pour la Direction
Reçu en mains propres le 23/11/2026
Avec les réserves d'usage